

Metz, le 19 février 2021

COMMUNIQUE

Metz Métropole délégataire des aides à la pierre

Au 1^{er} janvier 2021, Metz Métropole a pris la délégation des aides à la pierre, qui regroupe l'ensemble des aides destinées à soutenir le logement locatif social et la réhabilitation de l'habitat privé.

En effet, la loi « Liberté et Responsabilités Locales » du 13 août 2004 a prévu la possibilité de déléguer l'attribution des aides à la pierre de l'État à un Établissement Public Coopératif Intercommunal doté d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) ou au Conseil départemental.

À travers son PLH 2020-2025, Metz Métropole soutient une politique active et volontariste dans le domaine du logement sur son territoire, afin de **développer une offre nouvelle de logements sociaux** (360 logements/an) et **d'améliorer le parc privé ancien des ménages les plus fragiles**, en luttant notamment contre la précarité énergétique, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Pour le parc public, les aides déléguées concernent la construction de logements sociaux (PLAI, PLUS, PLS), les acquisitions-amélioration et les Prêts Sociaux Location Accession (PSLA).

Pour le parc privé, sont déléguées les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

En prenant cette nouvelle compétence, Metz Métropole acquiert un outil essentiel à la mise en œuvre de la politique de l'habitat sur son territoire et devient la véritable autorité organisatrice, avec des enjeux majeurs, comme :

- faire valoir ses atouts en adéquation avec les orientations du PLH 2020-2025,
- mieux contrôler le développement de l'offre sociale et sa répartition (choix des opérations, localisation et typologie),
- établir un vrai partenariat avec les bailleurs sociaux,
- ou encore se positionner comme cheffe de file de sa politique du logement.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-metropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr